
Dossier

Attractivité des territoires : 14 types de zones d'emploi

Laurence Labosse*

La France est composée de territoires aux types d'attractivité très différents. La concentration, sur Paris et ses couronnes, des centres de décision des grandes entreprises internationales, et des universités et grandes écoles renommées, attire les jeunes actifs et les étudiants. En province, des métropoles régionales jouent, à leur échelle, le rôle de la capitale et sont attractives pour les étudiants, ainsi que pour les grandes entreprises et leurs emplois. Il s'agit là d'une attractivité de type « métropolitain ». Autour d'elles, des territoires, plus orientés vers une économie résidentielle, bénéficient d'une attractivité de type « péri-métropolitain ». La plupart des zones du sud de la France, attractives pour toutes les populations, profitent ainsi d'une attractivité de type « présentiel ». À l'opposé, les territoires du nord de la France, marqués par l'industrie ou l'agriculture, peuvent apparaître en panne d'attractivité.

Depuis plusieurs décennies, les politiques publiques d'aménagement du territoire et de développement économique, et les choix de localisation des entreprises et des ménages ont remodelé l'espace économique français. La France reste pourtant très marquée par le poids de son histoire et par sa géographie. Elle est aujourd'hui composée de territoires dotés de formes d'attractivité très différentes.

L'attractivité d'un territoire est sa capacité à attirer et à retenir des activités nouvelles et des facteurs de production, c'est-à-dire des entreprises et leurs emplois, mais aussi des populations et leurs revenus, qu'il s'agisse de résidents permanents ou de touristes. Les facteurs favorisant l'attractivité d'un territoire sont nombreux et diffèrent selon le type d'acteur économique. Il peut s'agir de l'environnement économique, des réseaux de transport, d'une main-d'œuvre qualifiée ou bon marché, du cadre naturel et de la qualité de vie, de la proximité d'une ressource naturelle, de l'image des territoires et de leur passé, etc.

Une typologie des 348 zones d'emploi (*voir Définitions*) de France métropolitaine (*encadré*), prenant en compte un grand nombre d'indicateurs et de facteurs d'attractivité, permet de les regrouper en quatorze types et de les caractériser (*figure 1*).

Paris et ses couronnes attirent les jeunes actifs et les sièges d'entreprises

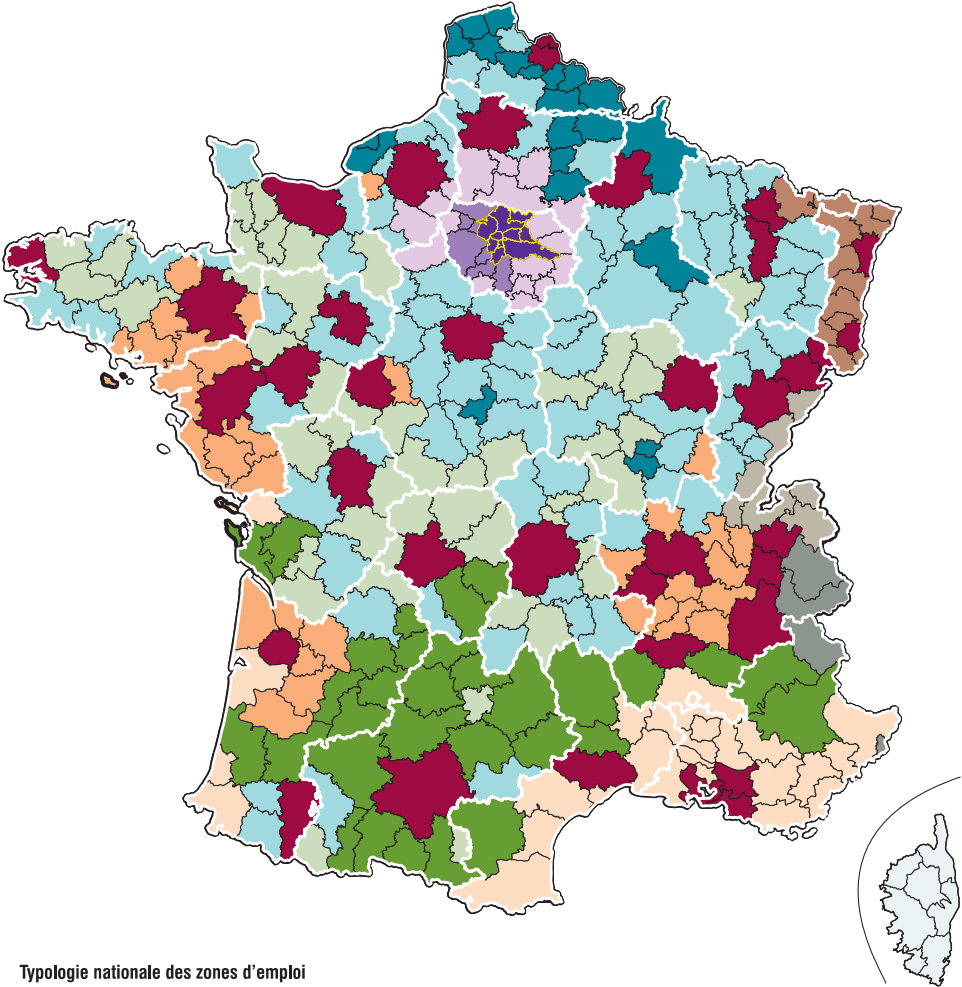
La concentration sur Paris des « fonctions de commandement », des centres de décision des grandes entreprises internationales, et des universités et grandes écoles renommées, placent Paris et les zones d'emploi qui l'entourent dans une situation unique en France. Première métropole de l'Union européenne en terme de population, Paris est la seule ville française qui jouisse d'un rayonnement à l'échelle mondiale. Elle appartient au réseau des « villes globales » qui impulsent le fonctionnement de l'économie mondialisée.

Paris et les zones d'emploi les plus proches, comme Nanterre, Boulogne-Billancourt, Vitry-sur-Seine, Créteil, Orly, etc., composent dans notre typologie la métropole parisienne. Avec une densité économique de 2 900 emplois par kilomètre carré, un salaire horaire brut de

* Laurence Labosse, Insee.

plus de 19 euros en 2005 très largement supérieur à la moyenne française, et une part importante de contrats à durée indéterminée, ce territoire attire de nombreux cadres, des étudiants et des étrangers. Les fonctions (*voir Définitions*) de gestion (chefs d'entreprise, cadres dirigeants et financiers, etc.) et de prestations intellectuelles (avocats, interprètes, architectes, etc.) y sont très bien représentées. Les emplois dans les services à forte intensité de

1. Typologie des territoires en fonction de leur attractivité



Typologie nationale des zones d'emploi

- Métropole parisienne
- Couronne sud-ouest parisienne
- Grande banlieue parisienne
- Métropoles régionales
- Étalement péri-métropolitain
- Franges du Nord
- Industriel à redynamiser
- Rural à redynamiser
- Rural à orientation présentielle
- Pourtour méditerranéen et façade atlantique sud
- Alsace
- Alpes centrales
- Frontière suisse
- Corse

Source : Insee

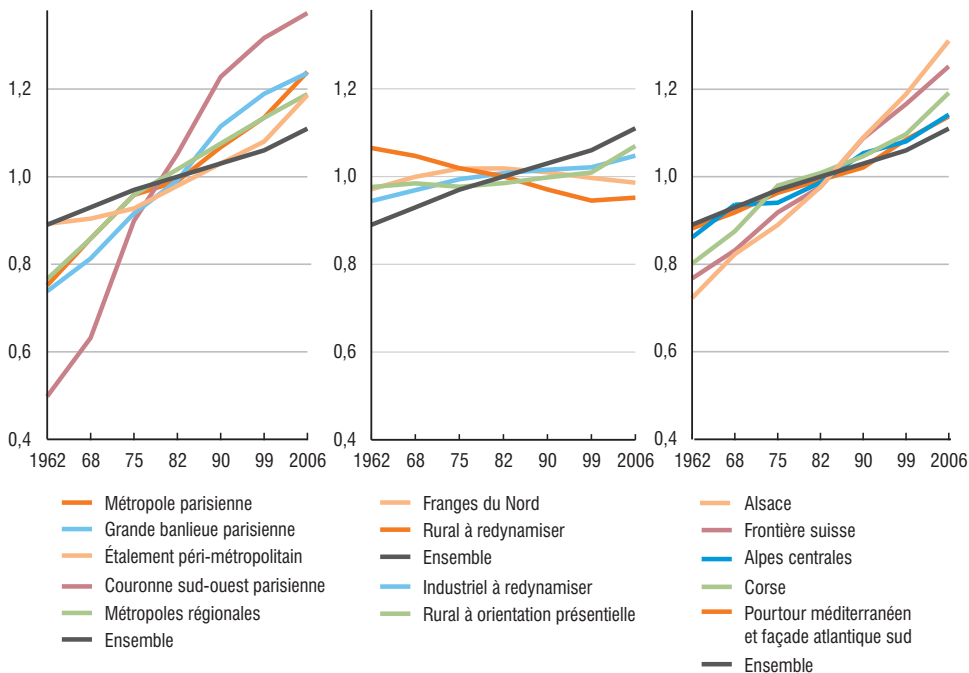
IGN-Insee 2009

connaissance de haute technologie, tels que les télécommunications, les activités informatiques et la recherche et développement, représentent 6 % des emplois, soit le double de la moyenne nationale. La métropole parisienne attire également des entreprises souvent à la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée. Cependant, certains facteurs, comme la forte densité de population ou la faible part des logements individuels, poussent une partie de la population, notamment les actifs de plus de 40 ans et les retraités, à quitter le territoire, d'où un solde migratoire (*Définitions*) négatif depuis plusieurs années.

À l'ouest et au sud de la métropole parisienne, les zones d'emploi de Cergy, Poissy, Les Mureaux, Versailles, Orsay, Dourdan et Évry (couronne sud-ouest parisienne) forment un ensemble dont la trajectoire démographique depuis 40 ans est assez spectaculaire (*figure 2*). De 643 000 habitants en 1962, cette « couronne sud-ouest parisienne » est peuplée en 2006 de 1 755 000 habitants, soit presque le triple. Les grands établissements de recherche (CEA, CNRS, Inra) et les salaires élevés attirent notamment des cadres ou des actifs diplômés de l'enseignement supérieur. La mobilité des actifs est particulièrement forte. Le cadre de vie conduit une population aux revenus relativement élevés à s'y installer. Toutefois, 57 % des actifs travaillent hors de la zone et près de la moitié des emplois sont occupés par des actifs habitant à l'extérieur. Comme pour la métropole parisienne, les plus de 40 ans ont tendance à quitter la ceinture sud-ouest parisienne. Malgré près de 19 % de nouveaux arrivants entre 2001 et 2006, le solde migratoire de cet espace est négatif.

Autour de la métropole parisienne et de sa couronne sud-ouest, un ensemble de zones d'emploi forme la « grande banlieue parisienne », qui dépasse les limites régionales de l'Île-de-France et s'étend notamment en Picardie et en Haute-Normandie. Siège de grands

2. Évolution démographique des 14 catégories de zones d'emploi



Lecture : le profil démographique de chaque territoire est défini par l'indicateur qui rapporte leur population à l'un des recensements à la moyenne des populations de l'ensemble des recensements. Sur les graphiques, les profils démographiques des types sont les moyennes simples des profils des zones d'emploi qui les composent.

Source : Insee, Recensements de la population de 1962 à 2006.

groupes étrangers, cette grande banlieue parisienne comprend une part importante de professions intermédiaires et d'employés. Toutefois, avec 45 % d'actifs qui travaillent en dehors de ce territoire (en augmentation de 13 points depuis 1990) et 29 % des emplois pourvus par des actifs venant de l'extérieur, les migrations alternantes sont très élevées ici encore. Entre 1962 et 2006, la population a presque doublé, mais le solde migratoire est là encore négatif. De jeunes actifs de 25 à 39 ans élisent domicile avec leurs enfants dans cette grande banlieue parisienne. Depuis 1999, la part des logements individuels est en hausse. En 2006, ils représentent 60 % des logements contre 55 % en moyenne nationale. L'emploi dans l'éducation s'est fortement développé depuis 1982, en augmentation de 64 %, accompagnant l'arrivée des jeunes actifs et de leurs enfants. Malgré un revenu fiscal médian encore élevé en 2005, les populations concernées par le RMI ont augmenté entre 2002 et 2005. De même, la part des familles monoparentales ne cesse de progresser depuis 1990. Le taux de chômage des personnes de moins de 50 ans s'est, lui aussi, accru entre 1990 et 2006 (+ 4,4 points pour les moins de 25 ans et + 1,5 point pour les 25-49 ans).

En termes d'attractivité, les enjeux de la métropole parisienne et de ses couronnes sont multiples. La saturation des réseaux de transports atteint un point critique, du fait de la croissance des navettes domicile-travail. Le développement de la mixité des fonctions urbaines et des populations, constitue également un défi, pour préserver la qualité de la vie et la cohésion du territoire.

Universités et grandes entreprises dans les métropoles régionales, économie résidentielle à la périphérie

En province, un ensemble de grandes villes, de Lille à Marseille, de Brest à Strasbourg, présente une attractivité de type métropolitain.

Dans l'ensemble de ces territoires, la part des emplois dans les fonctions de gestion, de prestations intellectuelles et de recherche est plus élevée qu'en moyenne nationale. La part des cadres et celle des diplômés du supérieur sont importantes. La présence d'une main-d'œuvre qualifiée est due en partie à l'implantation de succursales de grands groupes français et étrangers. Près de 39 % des salariés de cet ensemble de métropoles dépendent d'un groupe français, contre 30 % au niveau national, et 14 % travaillent pour un établissement appartenant à un groupe étranger, contre 12 % en moyenne nationale. L'importante mobilité des établissements entre 2000 et 2006 et le taux de créations d'entreprises élevé en 2007 ont contribué au renouvellement du tissu économique.

La plupart des métropoles régionales, pôles universitaires, attirent des étudiants, notamment Toulouse, Lille, Lyon et Bordeaux. Toutefois, dans cet ensemble, certaines villes, comme Annecy, Valence, Montbéliard ou Mulhouse, moins pourvues d'établissements d'enseignement supérieur, voient leurs étudiants les quitter.

Par ailleurs, les métropoles régionales perdent des cadres, des professions intermédiaires et des jeunes actifs de 25 à 39 ans : ils viennent y travailler, mais préfèrent s'installer à la périphérie. Du fait de leur configuration, les zones d'emploi de Toulouse, Annecy, Chambéry, L'Étang-de-Berre, Fos-sur-Mer, Pau et Valence font figure d'exception, en gagnant simultanément des cadres, des professions intermédiaires et des habitants de 25 à 39 ans.

Autour de certaines de ces grandes villes, comme Lyon, Bordeaux, Rennes et Nantes, plusieurs zones d'emploi sont agglomérées et constituent l'étalement péri-métropolitain. Ces zones ont en commun un solde migratoire positif et élevé, avec des gains de populations particulièrement élevés autour de Nantes et Rennes. Ces territoires attirent tous types de population : employés, retraités, autres inactifs, artisans, mais plus particulièrement les professions intermédiaires et les cadres qui se retirent des grandes villes voisines. En hausse constante depuis 1962, l'augmentation de la population de ces zones est encore plus forte entre 1999 et

2006 (+ 10 %). Cette augmentation va de pair avec celle de la part des actifs travaillant hors de la zone (+ 5 points, contre + 3 sur l'ensemble de la France). Cet essor de la population a favorisé le développement entre 1999 et 2006 de l'emploi tertiaire, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Dans cet ensemble de territoires « péri-métropolitains », le taux de chômage et la part des ménages à bas revenus sont relativement faibles. Le taux de créations d'entreprise est de 11 %, soit la moyenne nationale.

L'enjeu pour les métropoles régionales, qui ont tiré profit ces dernières années des politiques de décentralisation et jouissent de réputations d'attractivité, est de renforcer leurs fonctions métropolitaines, de préserver la cohérence sociale et territoriale avec leurs périphéries et de maîtriser l'étalement urbain.

Au-delà de ces attractivités de types métropolitain ou péri-métropolitain, présentes dans presque toutes les régions de France, on peut continuer à distinguer une opposition entre une France du Nord, plus industrielle, et une France du Sud, plus tertiaire.

Le nord de la France : des territoires industriels et ruraux à redynamiser

Sur une grande partie nord de la France, trois types de territoires dominent : les territoires des franges du Nord, les territoires de type « industriel à redynamiser » et ceux de type « rural à redynamiser ».

Un ensemble, constitué d'une vingtaine de zones d'emploi situées principalement sur les franges du nord de la France et marquées par leur passé industriel, est affecté par la baisse de sa population depuis la fin des années 1970. Le solde migratoire est négatif, quels que soient l'âge et la catégorie socio-professionnelle. Ces territoires sont très exposés au vieillissement de la population. Entre 1999 et 2006, le taux de vieillissement (*voir Définitions*) augmente de 3 points, alors qu'il est stable sur l'ensemble de la France, et la part des retraités est également en hausse. Encore aujourd'hui, les fonctions de fabrication, de transport de personnes et de marchandises, et d'entretien-réparation sont très présentes. Les ouvriers constituent près du tiers des emplois. Les indicateurs de pauvreté sont particulièrement élevés sur ces territoires. Les bas revenus concernent 18 % de la population, soit 6 points de plus que la moyenne nationale. Les personnes percevant le RMI représentent 5 % de la population, soit près du double du niveau national. La part des familles monoparentales est de 9 %, contre 8 % sur l'ensemble de la France. En 2008, le taux de chômage reste élevé (11 %), avec des pointes dans les zones d'emploi de Calais (13,7 %), Lens-Hénin (12,8 %) et Sambre-Avesnois (12,8 %), mais diminue plus fortement qu'en moyenne nationale depuis 2000. Par ailleurs, depuis 1999, la part des actifs travaillant à l'extérieur de cet espace augmente et les services de proximité se développent. Les zones d'emploi concernées poursuivent ainsi leur reconversion, à des rythmes différents.

Tout en préservant leurs activités industrielles, 87 zones d'emploi de type « industriel à redynamiser » développent parallèlement une économie plus résidentielle. Depuis 1962, la population n'y a augmenté que très légèrement. En 2006, le solde migratoire reste positif, avec l'arrivée de personnes de plus de 55 ans, de retraités et d'autres inactifs. Les anciens agriculteurs, employés et ouvriers représentent près des trois quarts des retraités. Malgré l'arrivée de ces populations, l'emploi dans le secteur tertiaire, notamment dans les services de proximité et la santé, a moins augmenté qu'en moyenne nationale entre 1999 et 2006 (+ 12 %, contre + 15 %). La part des activités de fabrication et celle des ouvriers sont encore très élevées en 2006, en dépit de la baisse de l'emploi industriel depuis 30 ans. Dans ces territoires, le taux de création d'entreprises et la mobilité des établissements sont relativement faibles. Trait caractéristique des territoires industriels, près de la moitié des salariés travaillent pour un établissement contrôlé par une entreprise extérieure à la zone. À Herqueville, dans la zone d'emploi de Cherbourg, l'usine de transformation de matières nucléaires, *Areva NC*, dont le siège est à

Paris, emploie plus de 3 500 salariés en 2007. Autre exemple, l'aciérie de Florange dans la zone d'emploi de Thionville, qui emploie 3 000 salariés en 2007, appartient au groupe international *Arcelor Mittal Atlantique et Lorraine*. Par ailleurs, dans cet ensemble de territoires, la hausse du nombre de familles monoparentales sur courte ou longue période est moins importante que dans le reste de la France. Entre 1999 et 2006, le nombre de femmes au chômage diminue en moyenne de 11 %, soit plus qu'au niveau national (- 7 %). Enfin, avec l'intensification et l'allongement des déplacements domicile-travail, quelques zones de cet ensemble, comme Bourg-en-Bresse, Quimper, Sud Deux-Sèvres, etc., gagnent des habitants de 25 à 39 ans qui viennent s'y installer avec leurs enfants.

Enfin, dans une cinquantaine de zones d'emploi de type « rural à redynamiser », la population a diminué constamment des années 1960 à la fin des années 1990, avant de repartir légèrement à la hausse depuis. Le solde migratoire entre 2001 et 2006 est en moyenne positif sur l'ensemble de ces territoires, avec des gains de populations élevés pour certaines zones de Bretagne, comme Morlaix ou Pontivy-Loudéac. L'arrivée de personnes de plus de 55 ans, de retraités, d'autres inactifs, d'artisans, d'agriculteurs, mais également d'Anglais, notamment dans les zones de Bellac ou Rochechouart dans le Limousin, ou en Haute-Charente, contribuent à cette hausse de population. Le taux de vieillissement, en baisse depuis 1999, reste toutefois élevé en 2006 (138 %). Les retraités représentent plus du tiers de la population de plus de 15 ans. Avec une hausse du revenu fiscal médian entre 2000 et 2005 et une part plutôt faible de ménages à bas revenus, la population est moins touchée par la pauvreté que celle des territoires des franges du Nord. Les métiers de l'agriculture représentent 11 % de l'emploi total, contre seulement 6 % en moyenne.

Ces trois types de territoire restent très marqués par leur passé industriel ou rural. Dans une économie en constante mutation, pour renouer avec la croissance de l'emploi et de la population, ils sont handicapés par une image de faible attractivité. Ils ne peuvent seulement se résigner à devenir les lointaines banlieues des métropoles, mais doivent maintenir et moderniser leur base économique, tout en favorisant les activités présentielles et en préservant l'environnement, dans une optique de développement durable et endogène.

France du Sud : de plus en plus orientée vers l'économie présentielle

Dans le sud de la France, deux ensembles prédominent : les territoires de type « rural à orientation présentielle » et les territoires du bassin méditerranéen.

Dans une trentaine de zones d'emploi de type « rural à orientation présentielle », comme Agen, Mont-de-Marsan, Cahors, la population, qui a stagné du début des années 1960 à la fin des années 1990, croît depuis. Le solde migratoire est positif et élevé entre 2001 et 2006. Les retraités ne sont pas les seuls à s'installer sur ces territoires, des artisans, des employés, des professions intermédiaires et des cadres viennent également y habiter. Ainsi, le taux de vieillissement a fortement diminué sur la période récente, même s'il reste encore élevé en 2006 (137 %). Dans cet espace, l'agriculture est encore bien présente, mais laisse peu à peu sa place aux métiers de la construction, de la santé et des services de proximité. La forte capacité d'accueil touristique, la part importante des résidences secondaires et la faible mobilité des actifs font de ces zones des territoires tournés vers l'économie présentielle.

Une trentaine de zones d'emploi, situées pour la plupart dans le bassin méditerranéen, se caractérisent par un essor démographique continu depuis 1962. La situation géographique en fait une destination privilégiée pour les touristes, les retraités, mais aussi pour les actifs, cadres, professions intermédiaires ou employés. La population active y a fortement augmenté entre 1999 et 2006, mais les nombreuses créations d'entreprises et l'importante mobilité des établissements lui permettent de travailler sur place. Les services de proximité et les activités de gestion se sont développés dès le début des années 1980 et occupent aujourd'hui une part

élevée de l'emploi. Dans l'éducation, les effectifs ont également fortement augmenté depuis 1982, mais représentent encore en 2006 une faible part de l'emploi total. Plus récemment, l'emploi dans la construction, dans la culture et dans la fabrication augmente. Cependant, le taux de chômage et la part des personnes à bas revenus ou percevant le RMI sont élevés, notamment dans les zones d'emploi d'Alès, Béziers, Sète, Nîmes, Perpignan, Arles et Avignon.

Incontestablement, ces territoires du sud de la France ont su tirer parti de leur situation géographique en attirant non seulement des touristes, mais aussi des résidents, retraités ou actifs. L'enjeu pour ces territoires est désormais de pouvoir faire face à l'arrivée d'actifs en quête d'un emploi, en continuant à développer l'économie présente, mais également en faisant émerger des activités industrielles et de services de haute technologie.

Une attractivité spécifique de certains territoires

Les zones d'emploi alsaciennes (sauf Strasbourg et Mulhouse), Sarreguemines et le Bassin houiller en Lorraine, se caractérisent par des mouvements migratoires modestes au cours des quarante dernières années. Avec des salaires horaires en moyenne plus élevés qu'au niveau national et une proportion importante de contrats à durée indéterminée, les salariés y bénéficient souvent d'une situation stable. En partie dû au nombre important de travailleurs transfrontaliers, le revenu médian est plus élevé qu'en moyenne nationale et la part des personnes à bas revenus ou percevant le RMI est relativement faible. Toutefois, le taux de chômage est en hausse depuis 2000, même s'il reste à un niveau inférieur à la moyenne nationale en 2008.

Dans l'espace frontalier avec la Suisse, de Morteau en Franche-Comté à la Vallée de l'Arve en Rhône-Alpes, la population ne cesse d'augmenter depuis 1962. L'arrivée de jeunes actifs de 25 à 39 ans, de cadres, de professions intermédiaires, d'ouvriers, et de Suisses contribue à cet essor démographique. Avec l'arrivée de ces catégories de populations, les revenus ont fortement augmenté au cours des dix dernières années. Un emploi sur cinq appartient au domaine de la fabrication, et l'industrie de haute technologie est bien représentée. Dans les domaines du bâtiment, de la santé et des prestations intellectuelles, l'emploi a progressé entre 1982 et 2006. Malgré une hausse depuis 2000, le chômage reste encore faible en 2008, en partie grâce au développement des emplois transfrontaliers.

Les zones d'emploi des Alpes centrales, Tarentaise et Maurienne en Rhône-Alpes, Briançon en Provence - Alpes - Côte d'Azur (type auquel se rattache également Menton), sont caractérisées par un tourisme très développé. En 2006, les services de proximité et les activités de culture-loisirs occupent une place importante dans l'emploi, tout comme les artisans et les salariés sous contrat à durée déterminée. Cependant, l'emploi dans les services de proximité est resté stable depuis 1999. Les indicateurs de pauvreté et le taux de chômage sont moins élevés dans ces territoires que sur l'ensemble de la France. Entre 2001 et 2006, le solde migratoire est positif, avec l'arrivée d'étrangers et d'employés.

Enfin, la Corse constitue un espace à part, attirant à la fois touristes et retraités. Entre 1999 et 2006, l'emploi total a augmenté de 26 %, contre seulement 9 % au niveau national. Tous les domaines, sauf l'agriculture, sont concernés, mais plus particulièrement ceux de la construction et de la gestion. Ainsi, depuis 2000, le chômage diminue, même s'il reste plus élevé que sur l'ensemble de la France en 2008 (7,8 % contre 7,4 %). En ce qui concerne les indicateurs de pauvreté, la Corse se rapproche plutôt des zones du pourtour méditerranéen, avec un nombre important de ménages à bas revenus, même si le nombre des personnes percevant le RMI a fortement diminué entre 2002 et 2006. ■

Encadré

Méthodologie de la constitution de la typologie des zones d'attractivité

Afin de mesurer l'attractivité des territoires, une typologie des 348 zones d'emploi métropolitaines a été réalisée. Le zonage en zones d'emploi permet en effet de réaliser des comparaisons pertinentes à l'échelle nationale. Cette typologie s'appuie sur des indicateurs d'attractivité, comme les flux démographiques et économiques (soldes migratoires, taux d'arrivée des établissements, taux de sortie et taux d'entrée des actifs, évolution des logements secondaires, etc.), et sur des facteurs d'attractivité, pour les populations (densité de population, indicateur de vieillissement, taux de chômage, salaires, etc.) et pour les entreprises (part des industries de haute technologie, indice de spécificité, indice de concentration, etc.) (Annexes : *figure 3*). Différentes sources sont ainsi mobilisées : les recensements de la population de 1962 à 2006, les déclarations annuelles de données sociales de

2000 et 2005, le répertoire des entreprises et des établissements de 2007, le fichier « Clap » (Connaissance locale de l'appareil productif) de 2007, les enquêtes touristiques, et le fichier « Lifi » (Liaisons financières) de 2006. En définitive, la typologie a mis en évidence 14 types différents d'attractivité et permet d'en identifier les moteurs ou les freins (Annexes : *figure 4*).

Pour parvenir à ce résultat, dans une première étape, a été réalisée une analyse en composantes principales (ACP), qui permet de donner du sens au positionnement des zones d'emploi dans l'espace des variables. Dans une seconde étape, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de regrouper les zones d'emploi selon un faisceau de caractéristiques communes. Les moyennes citées dans cet article sont des moyennes simples des indicateurs calculées pour les zones d'emploi, non pondérées par leur population.

Définitions

Solde migratoire : c'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Auparavant (recensements « classiques »), on interrogeait les personnes sur leur lieu de résidence au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement. Ainsi, en 1999, les personnes ont indiqué leur lieu de résidence au 1^{er} janvier 1990. Dorénavant, les personnes renseignent leur lieu de résidence 5 ans plus tôt. Ainsi, lors de la collecte de 2008, les personnes ont indiqué leur lieu de résidence au 1^{er} janvier 2003. Étant donné que les données collectées de 2004 à 2008 sont ramenées à l'année médiane 2006, on parle donc de soldes migratoires entre 2001 et 2006.

Zone d'emploi : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère en charge du travail en 1994, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Le découpage respecte les limites régionales. La France métropolitaine compte 348 zones d'emploi.

Taux de vieillissement : rapport entre le nombre de personnes de plus de 60 ans et le nombre de personnes de moins de 20 ans.

Quinze grandes fonctions : dans le cadre d'un groupe de travail national sur l'analyse fonctionnelle des emplois, l'Insee a mis en place des regroupements pertinents de professions, à partir de la nomenclature PCS, dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité. Au final, 15 fonctions ont été définies :

Définitions (suite)

- **conception - recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Cette fonction se distingue de la fonction « prestations intellectuelles » par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
 - **prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
 - **agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
 - **bâtiment et travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
 - **fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
 - **commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
 - **gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
 - **transports - logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
 - **entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
 - **distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;
 - **services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
 - **éducation-formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction culture-loisirs ;
 - **santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
 - **culture-loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
 - **administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.
-

3. Des types de territoires aux caractéristiques d'attractivité très différentes

	Salaires horaires total 2005	Taux d'entrée des actifs	Taux de créations d'entreprises en 2007	Part des groupes dans l'emploi	Taux de sortie des actifs	Taux de solde migratoire des étudiants	Évolution de l'emploi total entre 1999 et 2006	Part de la population à bas revenus	Variation de la population 1975-2006	Variation de la population 1999-2006	Taux de solde migratoire total	Taux de solde migratoire des retraités	Part des résidences secondaires
Métropole parisienne	1	1	2	2	2	2	3	5	4	4	12	14	14
Couronne sud-ouest parisienne	2	2	3	1	1	3	10	12	1	10	14	13	13
Grande banlieue parisienne	5	3	7	5	3	6	14	7	5	11	11	12	9
Métropoles régionales	3	10	5	3	13	1	5	4	7	9	9	11	10
Étalement péri-métropolitain	11	5	8	9	5	9	6	9	6	2	1	4	7
Franges du Nord	6	7	11	4	7	5	13	1	13	14	13	9	11
Industriel à redynamiser	7	8	13	6	10	8	11	8	12	12	7	6	8
Alsace	4	4	6	7	4	10	8	13	10	8	8	8	12
Frontière suisse	9	11	12	13	6	12	9	14	3	5	10	10	4
Alpes centrales	10	12	10	11	11	11	4	11	9	7	5	7	1
Rural à redynamiser	14	6	14	8	9	13	12	10	14	13	6	5	6
Rural à orientation présentelle	12	13	9	12	12	7	7	6	11	6	3	2	3
Pourtour méditerranéen et façade atlantique sud	8	9	1	10	8	4	2	2	2	1	2	3	5
Corse	13	14	4	14	14	n.s.	1	3	8	3	4	1	2

Lecture : pour chaque colonne, les types de territoire sont classés de 1 à 14 dans l'ordre croissant. Par exemple, la métropole parisienne est classée en 1 pour le salaire horaire total en 2005, c'est-à-dire que c'est dans ce territoire que ce salaire est le plus élevé. À contrario, elle est classée en 14 pour la part des résidences secondaires, ce qui signifie qu'elle a le taux le plus bas de résidences secondaires. Pour chaque variable présentée, les trois premiers types de territoires sont dans des dégradés d'orange et les trois derniers dans des dégradés de vert. Le sigle n.s. signifie que ce résultat est non significatif.

Source : Insee, RP de 1982 à 2006, DADS 2000 et 2005, FEE 2007, FEE 2007, LIFI 2006.

4. Synthèse des 14 types d'attractivité

Type d'attractivité	Nombre de zones d'emploi	Description	Attractivité
Métropole parisienne	10	Noyau rayonnant, grandes entreprises, hausse de la population continue depuis 1962, mais solde migratoire négatif	Résidents : étudiants, cadres, étrangers, fonctions de gestion et de prestations intellectuelles, services à forte intensité de connaissance de haute technologie, salaires élevés
Couronne sud-ouest parisienne	7	Haussse de population spectaculaire depuis 1962, mais solde migratoire négatif, grands établissements de recherche	Résidents : cadres, actifs diplômés de l'enseignement supérieur, forte mobilité des actifs, salaires élevés
Grande banlieue parisienne	18	Forte hausse de population depuis 1962, mais solde migratoire négatif, grands groupes étrangers	Résidents : jeunes actifs (25-39 ans) et leurs enfants (5-14 ans), professions intermédiaires, employés, forte mobilité des actifs, revenus encore élevés, mais hausse récente des personnes au RMI
Métropoles régionales	38	Haussse continue de la population depuis 1962, mais solde migratoire négatif, groupes français	Résidents : étudiants, actifs diplômés de l'enseignement supérieur, fonctions de gestion, de prestations intellectuelles, de recherche, mobilité des établissements et créations d'entreprises
Étalement péri-métropolitain	32	Haussse continue de la population depuis 1962 et solde migratoire positif	Résidents : tous, notamment cadres et professions intermédiaires, sauf les étudiants, hausse de l'emploi tertiaire, notamment santé et éducation, revenus élevés
Françes du Nord	21	Baisse continue de la population depuis 1975 et solde migratoire négatif, lourd passé industriel, ouvriers, territoire qui vieillit, indicateurs de pauvreté élevés (bas revenus, RMI)	Pas d'attractivité
Industriel à redynamiser	87	Haussse légère mais continue de la population depuis 1962, solde migratoire positif, fabrication, ouvriers	Résidents : personnes de plus de 55 ans, retraités et autres inactifs
Alsace	12	Haussse de la population depuis 1962, mais solde migratoire légèrement négatif	Résidents : tous, sauf les étudiants, travailleurs transfrontaliers, revenus élevés
Frontière suisse	7	Essor démographique depuis 1962 et solde migratoire positif	Résidents : jeunes actifs (25-39 ans), cadres, professions intermédiaires, ouvriers, Suisses, travailleurs frontaliers, revenus élevés, fabrication et industries de haute technologie
Alpes centrales	4	Haussse continue de la population depuis 1975 et solde migratoire positif	Résidents : jeunes de 25 à 39 ans, employés, étrangers, tourisme très développé, fonctions de culture-loisirs et services de proximité
Rural à redynamiser	48	Baisse continue de la population depuis 1962 avec une légère hausse sur la période récente (1999-2006) et solde migratoire positif	Résidents : personnes de plus de 55 ans, retraités, autres inactifs, artisans, agriculteurs, revenus relativement élevés
Rural à orientation présentielle	31	Forte hausse de la population entre 1999 et 2006 et solde migratoire positif	Résidents : retraités, artisans, employés, professions intermédiaires et cadres, agriculture encore présente, mais développement récent de l'économie présentielle pour les résidents permanents et les touristes
Pourtour méditerranéen et façade atlantique sud	26	Essor démographique depuis 1962, indicateurs de pauvreté élevés (bas revenus, RMI, taux de chômage)	Résidents : retraités, cadres, professions intermédiaires et employés, touristes, mobilité des établissements, créations d'entreprises, fonctions de gestion et de services de proximité
Corse	7	Haussse de la population depuis 1962 et solde migratoire positif, ménages à bas revenus	Résidents : tous, et notamment les retraités, tourisme, forte hausse de l'emploi entre 1999 et 2006, plus particulièrement dans la construction et la gestion

Source : Insee, RP de 1962 à 2006, DADS 2000 et 2005, FEE 2007, Chap 2007, enquêtes touristiques, LIH 2006.